

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

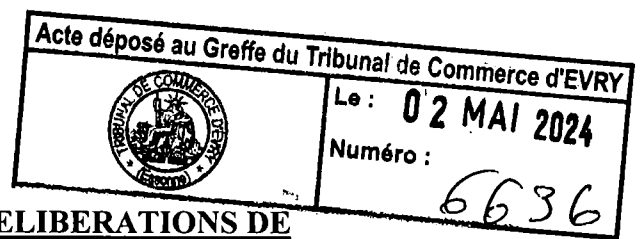
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 01497 Numéro SIREN : 503 872 194 Nom ou dénomination : A V B BATIMENT
--

Ce dépôt a été enregistré le 02/05/2024 sous le numéro de dépôt 6636



**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

L'an deux mil vingt trois,
Le 30 aout,

A 18,00 heures

Les associés de la société AVB BATIMENT, société à responsabilité limitée au capital de 15.000,00 euros, divisé en 750 parts de 20,00 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, ZA des Montatons, 4bis rue Denis Papin 91240-St Michel sur Orge, sur la convocation de la gérance.

Sont présents :

- Mr BRAULT Alain, propriétaire de 345 parts sociales,
- Mr. BRAULT Vincent, propriétaire de 405 parts sociales,

Seuls associés de la société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales émises par la société.

L'Assemblée est présidée par Mr BRAULT Alain, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance.
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/03/2023 et quitus à la gérance.
- Rémunération du gérant,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31/03/2023.
- le rapport de gestion établi par la gérance.
- Le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.
L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établi par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31/03/2023 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31/03/2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des associés entérine la rémunération versée au gérant pour l'exercice 2022/2023 soit 15.600,00 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

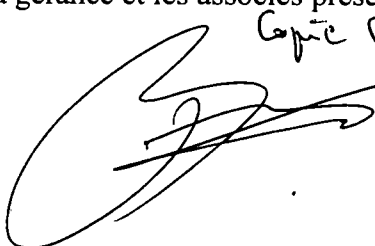
L'Assemblée Générale des associés, après avoir entendu le rapport de gestion de la gérance, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2022/2023 s'élevant à 6.759,81 euros aux comptes suivants :

- Aux autres réserves.....0,00 euros,
- En report à nouveau..... 6.759,81 euros,

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la gérance et les associés présents ou leur mandataire.

 Copie conforme
à l'Original

AVB BATIMENT
SARL AU CAPITAL DE 15.000,00 euros
SIEGE SOCIAL : 4bis, rue Denis Papin
91240 St MICHEL SUR ORGE
R.C.S B 503 872 194

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30 AOUT 2023

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31/03/2023 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31/03/2023.

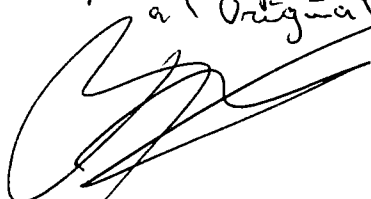
DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des associés entérine la rémunération versée au gérant pour l'année 2022/2023 soit 15.600,00 euros.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des associés, après avoir entendu le rapport de gestion de la gérance, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2022/2023 s'élevant à 6.759,81 euros aux comptes suivants :

-Aux autres réserves..... 0,00 euros,
-En report à nouveau..... 6.759,81 euros,

*Copie Certifiée Conforme
à l'Original*


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité**DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES**

IDENTIFICATION

M OUAZAN GERARD
85 RUE DE LA CONVENTION
75015 PARIS
FRANCEPour le compte de :
SARL A V B BATIMENT
4B RUE DENIS PAPIN
91240 SAINT-MICHEL-SUR-ORGEN° d'adhérent : 20110600116161N° SIREN : 503 872 194
Période déclarée : 01/04/2022 au 31/03/2023
Date limite de dépôt : 15/07/2023

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 (applicable à compter du 31/12/2022)

Annexe N° 2065-BIS (applicable à compter du 31/12/2022)

Annexe N° 2033-A (applicable à compter du 31/12/2022)

Annexe N° 2033-B (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-C (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-D (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-E (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-F (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-G (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2059-H (applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2059-I (applicable à compter du 31/12/2017)

Copie certifiée conforme à l'original

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de
voie

4 BIS RUE DENIS PAPIN

Complément de
distribution

ZA DES MONTATONS

Lieu-dit,
hameau

Code postal

91240

Ville

SAINT MICHEL SUR ORGE

Pays

FRANCE

B - ACTIVITÉS

ACTIVITÉS EXERCÉES

ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT

H - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

Oui

Si oui, veuillez indiquer le logiciel utilisé

SAGE

AUTRES INFORMATIONS

3 - COORDONNÉES DU CONSEIL

S'agit-il d'un conseil salarié (S) ou indépendant (I)

I

Forme juridique
ou titre

SARL

Nom et prénom ou
dénomination

GMO CONSULTANTS

Qualité et profession ou complément de dénomination

CONSEIL

Numéro, type et
nom de voie

80 AVE DE VERSAILLES

Code postal

75016

Ville

PARIS

N° téléphone

Pays

FRANCE

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-BIS

(Applicable à compter du
31/12/2022)**Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065****J - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS****IDENTITÉS ET COORDONNÉES DES MEMBRES**

1	Titre	MR	Nom, Prénom	BRAULT ALAIN
	Qualité	GERANT/SALARIE		
	Numéro, type et nom de voie	4 BIS RUE DENIS PAPIN		
	Complément de distribution	ZA DES MONTATONS	Lieu-dit, Hameau	
	Code postal	91240	Ville	SAINT MICHEL SUR ORGE
	Pays	FRANCE		

2	Titre	MR	Nom, Prénom	BRAULT VINCENT
	Qualité	ASSOCIE/SALARIE		
	Numéro, type et nom de voie	4 BIS RUE DENIS PAPIN		
	Complément de distribution	ZA DES MONTATONS	Lieu-dit, Hameau	
	Code postal	91240	Ville	SAINT MICHEL SUR ORGE
	Pays	FRANCE		

SOMMES VERSÉES AU COURS DE LA PÉRIODE RETENUE POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS, À CHAQUE ASSOCIÉ, GÉRANT OU NON

1	Pour les SARL, nombre de parts de l'associé considéré	345	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	2023
	A titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	15 300		

2	Pour les SARL, nombre de parts de l'associé considéré	405	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	2023
	A titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	39 960		

L - ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**1 - RÉMUNÉRATIONS**

Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)

93 008

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	191 258		191 258
Immobilisations corporelles	325 585	320 585	5 000
Immobilisations financières (1)	1 505		1 505
TOTAL I (5)	518 348	320 585	197 763
2 - Actif circulant			
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production	54 300		54 300
Créances (2) clients et comptes rattachés	94 770		94 770
Créances autres (3)	36 189		36 189
Disponibilités	2 059		2 059
Charges constatées d'avance	8 659		8 659
TOTAL II	195 977		195 977
TOTAL GENERAL (I + II)	714 325	320 585	393 740

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	15 000
Réserve légale	1 500
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)	88 900
Report à nouveau	-91 767
Résultat de l'exercice	6 760
TOTAL I	20 393
3 - Dettes	
Emprunts et dettes assimilées (4)	103 344
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	124 819
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N) (4)	26 978
TOTAL III	373 349
TOTAL GENERAL (I + II + III)	393 742

RENOIS

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an

(4) Dont dettes à plus d'un an

77 345

(2) Dont créances à plus d'un an

(5) Coût de revient des immobilisations acquises
ou créées au cours de l'exercice

5 627



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-B

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION			Exercice N
Ventes de marchandises	dont export et livraisons intracommunautaires		6 910
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	445 454
Production stockée (variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			2 300
Autres produits			3 480
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			458 144
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			9 335
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			46 029
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-5 900
Autres charges externes			247 899
	dont crédit-bail mobilier	121 877	
Impôts, taxes et versements assimilés			3 037
	dont TP/CFE, CVAE	2 625	
Rémunérations du personnel			98 140
Charges sociales			47 800
Dotations aux amortissements			626
Total des charges d'exploitation (II)			446 966
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			11 178
Produits et charges divers			4 358
	Charges financières (V)		
	Charges exceptionnelles (VI)		61
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			6 759

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	6 759	
Réintégrations de l'exercice		
Impôts et taxes non déductibles		50
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		
	6 809	
Déficits antérieurs reportables	93 157	dont imputés sur le résultat 6 809
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		
	0	



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-C

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Immobilisations Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial	191 258			191 258	
Immobilisations corporelles					
Installations techniques matériel et outillage industriels	180 001	1 870		181 871	
Installations générales, agencements et aménagements divers	4 436			4 436	
Matériel de transport	122 013			122 013	
Autres immobilisations corporelles	13 510	3 757		17 267	
Immobilisations financières					
	1 505			1 505	
TOTAL rubrique I	512 723	5 627		518 350	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	180 001			180 001
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 436			4 436
Matériel de transport	122 013			122 013
Autres immobilisations corporelles	13 510	626		14 136
TOTAL rubrique II	319 960	626		320 586

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D

(Applicable à compter du
31/12/2021)**Relevé des provisions**
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers**II - DÉFICITS REPORTABLES**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	93 158
Déficits imputés	6 810
Déficits reportables	86 348
TOTAL des déficits restant à reporter	86 348

III - DIVERS

Montant de la TVA collectée	86 323
Montant de la TVA déductible sur biens et services (<i>sauf immobilisations</i>)	50 878

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-E

(Applicable à compter du
31/12/2021)**Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs****DÉCLARATION DES EFFECTIFS**

Effectif moyen du personnel	4,00
Effectifs affectés à l'activité artisanale	4,00

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE**I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	452 364
TOTAL 1	452 364

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Achats	55 364
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	105 528
TOTAL 3	160 892

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)	291 472
---	---------

V - COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE	291 472
-------------------------------------	---------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Mono-établissement au sens de la CVAE	☒
Chiffre d'affaires de référence de la CVAE	452 364
Effectifs au sens de la CVAE	4,00
Période de référence	du 01/04/2022 au 31/03/2023

Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes
physiques de l'entreprise

2

Nombre total de parts ou d'actions
correspondantes

750

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	MR		
	Nom et prénom	BRAULT ALAIN	Nom marital	
	Nombre de parts ou d'actions	345	Pourcentage de détention	46,00%
	Date de naissance	04/05/1964	Pays de naissance	FRANCE
	Code postal de naissance	75	Commune de naissance	PARIS
	Numéro, type et nom de voie	4 BIS RUE DENIS PAPIN		
	Complément de distribution	ZA DES MONTATONS	Lieu-dit, hameau	
	Code postal	91240	Ville	SAINT MICHEL SUR ORGE
	Pays	FRANCE		
2	Titre	MR		
	Nom et prénom	BRAULT VINCENT	Nom marital	
	Nombre de parts ou d'actions	405	Pourcentage de détention	54,00%
	Date de naissance	11/04/1988	Pays de naissance	FRANCE
	Code postal de naissance	94	Commune de naissance	CHOISY LE ROI
	Numéro, type et nom de voie	4 BIS RUE DENIS PAPIN		
	Complément de distribution	ZA DES MONTATONS	Lieu-dit, hameau	
	Code postal	91240	Ville	SAINT MICHEL SUR ORGE
	Pays	FRANCE		



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-G

*(Applicable à compter du
31/12/2021)*

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-H

*(Applicable à compter du
31/12/2017)*

Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de : **393.740** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **458.144** euros et un total **charges** de **451.385** euros, dégageant ainsi un **résultat positif** de **6.759** euros.

L'exercice considéré débute le **01/04/2022** et finit le **31/03/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achats, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

Immobilisations

Voir annexe TABLEAU 2033-C de la liasse fiscale

Amortissements

Voir annexe TABLEAU 2033-C de la liasse fiscale

Provisions

Voir annexe TABLEAU 2033-D de la liasse fiscale

PROVISIONS ET FACTURES A RECEVOIR

Voir annexe s'il y a lieu.

Créances et Dettes

CREANCES :

- CLIENTS.....	94.770,04
- FACTURES A RECEVOIR.....	0
- PERSONNEL.....	0
- TVA.....	17.412,40
- SUBV. A RECEVOIR.....	18.777,00
- CH.CONST.D'AVCE.....	8.659,00
- DISPONIBILITES.....	2.059,17

TOTAL..... 141.977,61

DETTES :

- EMPRUNTS.....	103.344.21
- FOURNISSEURS.....	124.818.76
- PERSONNEL.....	6.530.89
- ORGANISMES SOCIAUX	13.576.56
- TVA.....	95.134.72
- IMPOT S/BENEFICES.....	2.541.00
- DGFIP PRELT A LA SOURCE.....	424,85
- ASSOCIES.....	26.978.07
- INTERETS COURUS.....	0.00

TOTAL..... 373.349.06

Produits à recevoir

CLIENTS FRES A ETABLIR.....0,00

Charges à payer et factures à recevoir

TVA EN ATTENTE DEDUCTIBLE.....	0
FOURN.CONSUMMABLES.....	0
ETUDES ET PRESTATIONS.....	0
EDF.....	0
LOCATIONS IMMOB.....	0
CHARGES LOCATIVES.....	0
ENTRET.PELLES MECALAC.....	0
FRAIS AVOCAT PROCES EN COURS.....	0
HONOR.DOSSIER JURIDIQUE.....	0
FRAIS DEPLACTS.....	0
FRAIS ET INTER.BANCAIRES.....	0
TOTAL.....	NEANT

Charges constatées d'avance

DOSSIERS LEASINGS FACTURES D'AVANCE.....8.659,00

Capital social
ACTIONS / PARTS SOCIALES

	Nombre	Val. Nominale	Montant
Du capital social début exercice	750	20,00	15.000,00
Emise pendant l'exercice	0		
Remboursées pendant l'exercice	0		
Du capital social fin d'exercice	750	20,00	15.000,00

EFFECTIF MOYEN

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE

	Interne	Externe
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1	
Professions intermédiaires		
Employés	3	
Ouvriers		
Total	4	

Copie certifiée
Conforme à
l'Original

